

NORMES ÉDITORIALES

Afin d'assurer un travail éditorial de qualité, vous prenez l'engagement de déposer un **manuscrit complet et définitif**, prêt pour la publication, comprenant le texte, les illustrations et les annexes (apparets iconographiques, résumés multilingues, mots-clefs, table des matières).

Si les normes éditoriales ne sont pas respectées, le manuscrit sera renvoyé à l'auteur/éditeur scientifique pour sa mise en conformité.

Une fois la procédure éditoriale engagée, vous ne pourrez plus intervenir sur le manuscrit, à l'exception de rares corrections, mineures et limitées, qui pourront être apportées sur épreuves au moment de leur contrôle sans en modifier l'intégrité.

PRÉSENTATION DU TEXTE

Le manuscrit sera envoyé au format électronique, en Word et en PDF. Le texte PDF sera identique à celui du fichier Word. On joindra au manuscrit un résumé de 2000 signes maximum (espaces comprises) en français, en arabe ou en anglais. Cinq mots-clefs sont également demandés. Pour l'archéologie, le choix de mots répertoriés dans le thésaurus proposé par Frantiq, les [Pactols](#), est vivement recommandé.

Il est recommandé de fragmenter un texte assez long avec des intertitres.

Les références bibliographiques seront placées en notes de bas de page en numérotation continue (et non incluses entre parenthèses dans le texte) et abrégées sous la forme <AUTEUR date> ; l'utilisation de *Id.* et *Ibid.* est à proscrire.

On évitera également autant que possible les renvois internes à une page précise (les renvois généraux – de type *infra* ou *supra* – ainsi que les renvois internes à des notes de bas de page sont, par contre, communément admis). Quel que soit l'alphabet utilisé (latin, arabe, grec, etc.), on privilégiera les polices Unicode.

Règles typographiques

Pour l'orthographe et la typographie françaises, on se reportera aux ouvrages suivants : A. JOUETTE, *Dictionnaire d'orthographe (Usuels Poche)*, Paris, Le Robert, 2006 ; *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Paris, Imprimerie nationale.

Appel de note

Les appels de note sont toujours situés *avant* la ponctuation (point, virgule, parenthèse) et avant le guillemet dans une citation.

Pas d'appel de note dans un titre, un sous-titre ou un tableau.

Article, chapitre ou monographie en langue anglaise

Pour l'orthographe et la typographie en langue anglaise, on se référera à l'ouvrage suivant : [*The Chicago Manual of Style*](#).

Article, chapitre ou monographie en langue arabe

Pour les textes en langue arabe, les règles sont en grande partie les mêmes que pour les textes en langue française, notamment en ce qui concerne les citations, les guillemets, les citations dans la citation, les espaces insécables, les notes et les appels de note. Nous y ajouterons les règles suivantes :

Les nombres cardinaux sont notés en chiffres indiens (١, ٢, ٣, ...) pour les nombres constituant des données quantifiées, les dates (sauf les mois), les notes, appels de notes, colonnes, paragraphes, pages, vers, versets et

pourcentages. Dans les nombres de plus de trois chiffres, une virgule sépare les tranches de trois chiffres et un point sépare les unités des décimales (1 300 000 se note : ١,٣٠٠,٠٠٠ ; et 3,1 se note ٣,١).

Dans tous les autres cas, ils sont notés en toutes lettres :

- heures, minutes, secondes (الساعة الثالثة والنصف)
- âge (وهو في الخمسين من عمره)
- numéros dynastiques (عبد الرحمن الثاني)
- régimes politiques (الجمهورية الخامسة)
- siècles (القرن العشرون)
- nombres employés substantivement (الأربع، الثلاثة)
- nombres rencontrés isolément et représentant des quantités simples
(دق الباب ثلاثًا، عدت تسعًا وتسعين قطة في السماء.)
- expressions comme « les années cinquante » (في الخمسينات)

Les nombres ordinaux sont toujours marqués en toutes lettres : الأول.

SYSTÈME DE TRANSLITTÉRATION

ق	ق	q	ق
ك	ب	k	ك
ل	ت	l	ل
م	ث	m	م
ن	ج	n	ن
ه	ح	h	ه
و	خ	w	و
ي	د	y	ي
ى	ذ	ä	ى
ـ	ر	a	ـ
ـ	ز	u	ـ
ـ	س	i	ـ
ـ	ش	ā	ـ
ـ	ص	ū	ـ
ـ	ض	ī	ـ
ـ	ط	an	ـ
ـ	ظ	un	ـ
ـ	ع	in	ـ
ة	غ	a (finale) / at (en liaison)	ة
	ف		

Règles de translittération

Les mots, expressions ou phrases courtes translittérés doivent être mis *en italique*.

Les phrases longues transcrites sont à proscrire. Pour les phrases dépassant les 5 mots, on donne le texte en caractère arabe, avec sa traduction.

L'article *al-* est toujours translittéré avec un tiret - (insécable) qui le lie au mot qu'il détermine, que la première lettre du mot soit "soliaire" ou "lunaire".

L'article peut également être abrégé en *-l-* et lorsqu'il est précédé de particules (coordinations ou prépositions) comme *wa-* /*fa-* /*bi-* /*li-* ou de l'interrogatif/vocatif 'a-.

Dans la translittération d'une phrase ou d'une proposition, après les particules *fī*, 'alā, ilā, amāma, ba'da, etc. il est possible d'abrégé l'article en *l-*.

Des règles particulières peuvent s'appliquer à la translittération de la poésie ou de l'arabe dialectal.

Avec lettres lunaires : *al-Kitāb* / *al-mu'ğam* / *al-bayt* / / *amāma al-bayt* **ou** *amāma l-bayt*

Avec lettres solaires : *al-dars* / *al-tawra* / *al-sabil* / / *ba'da al-dars* **ou** *ba'da l-dars*

Précédé d'une particule : *bi-l-bayt* / *wa-l-tariq* / *fa-l-murād* / 'a-marīq^{un} anta ?

Pronoms suffixes *-ī, -nī, -ka, -ki, -hu, -hā, -nā, -kum, -kumā, -kunna, -hum, -humā, -hunna* (pronoms personnels et compléments) : ils sont séparés du mot ou du verbe qu'ils suivent par **un tiret insécable**. Cela est également le cas lorsque le pronom suffixe suit une préposition. Dans tous les cas, il est nécessaire de marquer la voyelle de transition [a, u, ī] conformément à la fonction grammaticale en arabe (flexion casuelle).

Pronoms personnels suffixes : *qalbu-hu* / *ra'isu-hum* / *fī qulūbi-him* / *amāma bayti-hā*

Pronoms personnels compléments : *darabtu-hum* / *ra'aynā-kum* / *aqra'u-hā* / *ra'ā-nī*

Suffixes après préposition : *ba'da-hu* / *qabla-kum* / *fawqa-nā* / *amām-ī* / *nahwa-hu* / *fī-bi*

Dans certaines études linguistiques (ou religieuses), en cas de vocalisation totale d'un énoncé transcrit, les voyelles casuelles devront être mises en exposant : « *matāb^h-hum ka-matāb^h -lladī -stawqada nār^{an} [...]* » (Cor. 2, 17).

Marquage du *hamza* : le caractère *hamza* sera translittéré systématiquement lorsqu'il se trouve en position médiane et finale d'un mot (*sa'ala*, *bi'r*, *ra'īs* / *samā'*, *zarqā'*, *imlā'*, etc.). Il ne sera pas marqué en début de mot (*adrus*, *ustād*, *islām*, etc.), sauf dans des cas très particuliers, souvent dans des études de linguistique arabe nécessitant la distinction de formes grammaticales : « la forme grammaticale 'af'ala ; le nom d'action 'if'āl, la racine 'KL, etc. ».

Notation des racines : les racines arabes seront systématiquement en majuscule et en italique.

Ex. : « ce verbe est sur la racine *DHB* ; il contient la racine 'HD ».

Majuscules dans la translittération : comme en français, les majuscules seront placées sur les noms translittérés en début de phrase et lorsqu'il s'agit d'un nom propre ou d'un toponyme. Par ailleurs, l'article *al-* ne prendra la majuscule qu'en début de ligne.

- *Sāfara Muḥammad...*
- *Qāla al-Ġāhiz...*
- *Al-Qābira ussisat...* mais : *Intaqala min al-Qābira ilā Baġdād.*

Translittération et majuscules de termes particuliers

Dans une phrase en arabe Allah, quand il désigne le divin, sera translittéré *Allāh*. Dans certaines invocations ou eulogies, il sera translittéré *li-Lāh* : *bismi l-Lāh*, *al-ḥamdu li-l-Lāh*, etc.

Dans tous les cas, pour les noms de lieux ou de personnes, l'orthographe française, si elle existe, sera employée de préférence : Saladin plutôt que Ṣalāḥ al-Dīn, Palmyre plutôt que Tadmur, etc., sauf quand le recours à l'orthographe arabe est nécessaire en tant que tel. L'auteur pourra faire figurer entre parenthèses le nom arabe correspondant en translittération s'il le juge nécessaire : Avicenne (Ibn Sīnā), la ville de Homs (Ḥims), etc.

Sont rentrés dans l'usage français et ne sont pas en italique (liste non exhaustive) :

- *Toponymes* : Alep, Baalbek, Bassora, Beyrouth, Bosra, Damas, Hedjaz, Homs, Le Caire, Machrek, Maghreb, Tripoli ;
- *Architecture, ville* : madrasa, minbar, souk, harem, khan, médina, mihrab, qibla ;
- *Religion* : charia, chiïte, Coran, djihad/jihad, fatwa, hadith, hanbalite, hanéfite/hanafite, houri, islam, jinn / djinn, malékite, sourate, sunnite/sunna ;
- *Titres et fonctions* : cadî, caïd, calife/califat, cheikh, chérif, émir, imam/imamat, mamelouk, mufti, ouléma, vizir

Même chose pour quelques savants arabes connus sous des noms anciennement occidentalisés : Avempace (Ibn Bāḡa), Averroès (Ibn Rušd), Avenzoar (Ibn Zuhr), Avicenne (Ibn Sīnā), Alhazen (Ibn al-Hayṭam), etc.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références abrégées seront développées et rassemblées dans une bibliographie finale (en un bloc ou divisée en « Sources » et « Études ») qui correspondra uniquement aux références citées en notes de bas de page.

Le lieu de publication des ouvrages doit être dans la langue de rédaction du manuscrit, et non dans celle de la référence d'origine.

Pour les titres d'œuvres en anglais, le premier mot du titre d'un article sera avec une majuscule initiale, les mots suivants seront en minuscule (sauf noms propres) ; les titres de livre obéiront aux règles bibliographiques anglo-saxonnes : majuscule initiale à chaque mot, sauf pour les articles, les conjonctions de coordination et les prépositions.

LES SOURCES

Il s'agit des sources anciennes en langue arabe (ou autres) éditées ou traduites, manuscrites, mais également des documents d'archives.

Le nom des auteurs anciens sera écrit en lettre minuscule avec majuscule initiale. Pour les auteurs dont le nom débute par l'article arabe « *al-* », on placera le nom d'usage de l'auteur suivi par l'article avec son tiret, placé entre parenthèses (al-). Pour le **prénom des auteurs arabes classiques**, on se contentera au plus de deux éléments : *ism* et *kunya* par exemple ou *ism* et un *nasab*. Ex. Kindī (al-), Abū Yusuf Ya'qūb.

Ibn quand il sépare deux noms (*ism* et *nasab* par exemple) sera systématiquement marqué **b**. Quand **Ibn** fait partie du nom d'usage d'un auteur arabe (Ibn Ḥawqal, Ibn Ḡinnī, Ibn al-Aṭīr, etc.), il sera conservé comme tel et le classement alphabétique de son nom se fera sous « Ibn ».

Source éditée ou traduite

Nom d'usage, *Titre de l'ouvrage*

Nom d'usage, prénom réduit à 2 éléments, *Titre de l'ouvrage*, éd. et/ou trad. Prénom de l'éditeur NOM de l'éditeur, Ville, Maison d'édition (Collection, sous collection, n°), date [ou s. d.], nombre de vol.

- Ibn 'Aqīl, *Šarḥ Ibn 'Aqīl 'alā Alfīyyat Ibn Malīk*
Ibn 'Aqīl, Bahā' al-Dīn 'Abd Allāh, *Šarḥ Ibn 'Aqīl 'alā Alfīyyat Ibn Malīk*, éd. Ṭaha Muhammad AL-ZAYNI, Le Caire, Maṭba'at 'Īsā al-Bābī al-Ḥalabī wa-šurakāh, 1966-1967, 4 vol.
- Ibn Mākūlā, 'Alī b. Hibat Llāh, *Kitāb al-ikmāl fi l-mu'taliḥ wa-l-muḥtalif min asmā' al-rīḡāl*, Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1411 h., 7 volumes.
- Ḍahabī (al-), Muḥammad b. Aḥmad, *Ta'riḥ al-islām*, éd. 'Umar 'ABD AL-SALAM TADMURI, Beyrouth, Dār al-kitāb al-'arabī, 1987, 52 vol.

- Strabon, *Géographie*, I, 2^e partie, Livre II, éd. Germaine AUJAC, Paris, Les Belles Lettres, 1969 (Collection des universités de France 95).

Manuscrit

Nom d'usage, *Titre de l'ouvrage*

Nom d'usage, prénom réduit à 2 éléments, *Titre de l'ouvrage*, Ville, Bibliothèque, cote.

- Ġāḥiẓ, *Kitāb al-ḥayawān*
Ġāḥiẓ (al-), 'Amr b. Baḥr, *Kitāb al-ḥayawān*, Milan, Biblioteca Ambrosiana, ms. arab. B 54.
- *Tārīḥ-i ḥānadān-i timūriyya*
Tārīḥ-i ḥānadān-i timūriyya, Patna, Khuda Baksh Oriental Public Library, Pers. 551.

Documents d'archives

Nom du centre d'archives et sa localisation, Intitulé du fonds, Numéro d'inventaire ou titre de série, Numéro(s) de carton(s) ou de volume(s).

- Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères (MAE), Paris, Série E (Syrie-Liban 1922-1929), cartons 410 à 417.
- Service historique de la Défense (SHD), Fort de Vincennes, Fonds Syrie-Liban, Série 4H, cartons 58 à 69.

Pour les archives, en notes de bas de page, les indications de centre et de fonds seront abrégées tandis que les indications spécifiques au document cité seront détaillées (numéro de folio, nature du document avec date, destinataire et auteur), sauf si une ou toutes ces précisions sont contenues dans le texte.

- CADN, inv. 5, carton 592, Capitaine Gennardi, note 224 sur les questions relatives au statut personnel, 24 mai 1934.
- MAE, E 412, vol. 482, f. 219-220, dép. Damas, 9/XII/1932, Helleu.

LES ÉTUDES

Monographies

NOM date

NOM Prénom de l'auteur *Titre de l'ouvrage*, Ville (Collection¹, sous-collection, n°), nombre de vol. (si plusieurs volumes).

- TILLIER 2009
TILLIER Mathieu, *Les cadis d'Iraq et l'État abbasside (132/750-334/945)*, Damas (Publications de l'Institut français de Damas 235).
- MUNAĞĠID 1964
MUNAĞĠID (AL-), Ṣalāḥ al-Dīn, *al-Mu'arriḥūn al-dimašqīyyūn fī al-'abd al-'uṣmānī wa aṭarū-hum al-maḥṭūṭa*, Beyrouth, Dār al-kitāb al-ġadīd.

Article ou chapitre dans un ouvrage collectif

NOM date

NOM Prénom, « Titre de l'article », dans Initiale Prénom NOM du directeur de l'ouvrage (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Ville (Collection n°), pagination.

¹ La mention des collections n'est pas obligatoire.

- GIMARET 2006
GIMARET Daniel, « Un chapitre inédit de la *Taḍkira* d'Ibn Mattaway sur les illusions d'optique et autres singularités de la vision oculaire », dans J. E. MONTGOMERY (dir.), *Arabic Theology, Arabic Philosophy, Essays in Celebration of Richard M. Frank*, Louvain (Collection Orientalia Lovaniensia Analecta), p. 281-298.
- LA SPISA 2012
LA SPISA Paolo, « Perspectives ecdotiques pour textes en moyen arabe », dans L. ZACK, A. SCHIPPERS (dir.), *Middle Arabic and Mixed Arabic: Diachrony and Synchrony*, Leyde, p. 187-208.

Article publié dans une revue

NOM date

NOM Prénom, date, « Titre de l'article », *Nom de la revue* numéro/fascicule, *Titre du volume thématique*, pages.

- BENVENISTE 1932
BENVENISTE Émile, 1932, « Le mémorial de Zarêr », *Journal asiatique* 220, p. 245-293.
- HIRSCHLER 2014
HIRSCHLER Konrad, 2014, « The Jerusalem Conquest of 492/1099 in the Medieval Arabic Historiography of the Crusades: From Regional Plurality to Islamic Narrative », *Crusades* 3, p. 37-76.

Ces mêmes règles s'appliquent à **la bibliographie et aux références en langue arabe**. L'écriture arabe n'utilisant ni les majuscules ni les petites capitales et l'emploi de l'italique étant inesthétique, les références écrites en arabe (dans un article composé dans cette langue) seront données avec les caractères arabes sans aucune distinction autre que les signes de ponctuation et notamment les guillemets.

Exemples

أخفش الأوسط (الـ)، أبو الحسن سعيد، كتاب القوافي، تحقيق عزة حسن، دمشق، وزارة الثقافة، ١٩٧٠.

فريجات، عادل، ١٩٩٤، الشعراء الجاهليون الأوائل، بيروت، دار المشرق.

شحيد، جمال وغوثية، إيريك (تنسيق)، ٢٠٠٦، النقد الأدبي في المشرق العربي، دمشق، المعهد الفرنسي للشرق الأدنى (منشورات المعهد الفرنسي في دمشق ٧٢٢).

جهاد، كاظم، ٢٠٠٦، « في تلاقات النقد الأدبي، دريدا أنموذجاً »، في شحيد، جمال وغوثية، إيريك (تنسيق)، النقد الأدبي في المشرق العربي، دمشق، المعهد الفرنسي للشرق الأدنى (منشورات المعهد الفرنسي في دمشق ٧٢٢)، ص ١٩٧-٢١٢.

صحراوي، مسعود، ٢٠٠٤، « الأفعال الكلامية عند الأصوليين »، مجلة الدراسات اللغوية ٦/٢، ص ١٩٤-٢٤٢.

Classement des publications

Si la bibliographie comporte plusieurs titres d'un même auteur publiés la même année, l'auteur les différenciera par des lettres minuscules (a, b, c) à la suite de la date. Ex. :

- LAOUST 1939a
LAOUST Henri, *Essai sur les doctrines sociales et politiques de Taqī-d-dīn Aḥmad b. Taimīya*, Le Caire.
- LAOUST 1939b
LAOUST Henri, *Contribution à une étude de la méthodologie canonique de Taqī-d-dīn Aḥmad b. Taimīya*, Le Caire.

Ordre chronologique des publications : les ouvrages et articles d'un même auteur doivent être ordonnés du plus ancien au plus récent.

Le classement des ouvrages ou articles d'auteurs arabes en alphabet de transcription suit l'ordre alphabétique français et ne tient compte ni de l'article défini *al-* ni des diacritiques : [t, ṭ et ṭ̣] ne sont pas distingués (tous sont classés à la lettre t) ; de même pour [d, ḍ et ḍ̣] ; [ḡ et ḡ̣] ; [h, ḥ et ḥ̣] ; [s, š et ṣ̣] ; [z et ḏ]. Enfin, le *'ayn* n'est pas pris en compte.

RÉFÉRENCES ÉLECTRONIQUES

Ouvrage

NOM date

NOM Prénom, date, *Titre de l'ouvrage*, Lieu, <url> ou DOI (consulté le jj/mm/aaaa).

- EYCHENNE 2013
EYCHENNE Mathieu, 2013, *Liens personnels, clientélisme et réseaux de pouvoir dans le sultanat mamelouk (milieu XIII^e-fin XIV^e siècle)*, Beyrouth-Damas, <<http://books.openedition.org/ifpo/3958>> (consulté le jj/mm/aaaa).

Article de revue

NOM date

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Revue*, numéro, volume, année, p. x-y, <url> ou DOI (consulté le jj/mm/aaaa).

- DESREUMAUX 2011
DESREUMAUX Alain, « Un lectionnaire nestorien des évangiles selon l'ordo de Mossoul, écrit en juin 1706 », *Bulletin d'études orientales* 60, 2011, p. 289-313, <<http://beo.revues.org/544>> (consulté le jj/mm/aaaa).

Articles de blogs de recherche ou directement publiés en ligne

NOM date

NOM Prénom, date, « Titre de l'article », *Nom du blog* (url), date de publication, <url> ou DOI (consulté le jj/mm/aaaa).

- PAOLI 2012
PAOLI Bruno, « Jean Gaulmier le Syrien », *Les Carnets de l'Ifpo. La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient* (Hypotheses.org), 24 avril 2012, <<http://ifpo.hypotheses.org/3334>> (consulté le jj/mm/aaaa).

Chapitre d'ouvrage

NOM date

NOM Prénom, date, « Titre de l'article », dans Initiale Prénom NOM (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu, année, p. x-y, <url> (consulté le jj/mm/aaaa).

- AUBIN BOLTANSKI 2005
AUBIN BOLTANSKI Emma, « Le *mawsim* de Nabî Mûsâ : processions, espace en miettes et mémoire blessée. Territoires palestiniens (1998-2000) », dans S. CHIFFOLEAU et A. MADGEUF (dir.), *Les pèlerinages au Maghreb et au Moyen-Orient*, Beyrouth, 2005, p. 59-80, <<http://ifpo.revues.org/1193>> (consulté le jj/mm/aaaa).

Thèse et HDR inédites

NOM DATE

NOM Prénom, année, *Titre de la thèse* (thèse de doctorat, université), soutenue le jj/mm/aaaa, <url> (consulté le jj/mm/aaaa).

- PINON 2012
PINON Catherine, *La Nébuleuse de kân* (thèse de doctorat, Aix-Marseille Université), soutenue le 01/12/2012 <<http://www.theses.fr/2012AIXM3078>> (consulté le jj/mm/aaaa).

Encyclopédie de l'Islam en ligne

NOM, « Titre de l'article »

NOM Prénom, « Titre de l'article », *EP* ou *EB* [Brill Online Reference Works].

- SEZGIN, « al-Madā'inī »
SEZGIN Ursula, « al-Madā'inī », *EP* [Brill Online Reference Works].

Article d'encyclopédie en ligne

NOM, « Titre de l'article »

NOM Prénom, « Titre de l'article », *Nom de l'encyclopédie*, publié le jj/mm/aaaa, <url> (consulté le jj/mm/aaaa).

- BOISSIÈRE « Anthropologie urbaine »
BOISSIÈRE Thierry, « Anthropologie urbaine », *Encyclopaedia Universalis*,
<<http://www.universalis.fr/encyclopedie/anthropologie-urbaine/>> (consulté le jj/mm/aaaa).

Article de presse

NOM date

NOM Prénom du journaliste, année, « Titre de l'article », *Journal/Revue*, date de la publication en ligne <url> (consulté le jj/mm/aaaa).

- DUQUESNE 2014
DUQUESNE Pierre, « L'arabe, langue oubliée par l'éducation nationale », *L'Humanité.fr*, 23 juin 2014,
<<https://humanite.fr/larabe-langue-oubliee-par-leducation-nationale-545288>> (consulté le jj/mm/aaaa).

Corpus et outils d'exploration de corpus en ligne

NOM DU CORPUS/DE L'OUTIL

NOM DU CORPUS/DE L'OUTIL, dernière mise à jour le jj/mm/aaaa (si elle est connue), <url> (consulté le jj/mm/aaaa).

- ARABICORPUS
ARABICORPUS, <<http://arabicorpus.byu.edu/>> (consulté le jj/mm/aaaa).

ILLUSTRATION

Elle sera fournie par l'auteur. Tous les documents **doivent être libres de droits** ; l'obtention des droits de reproduction nécessaires, y compris sur internet, est de la responsabilité de l'auteur.

Légendes et crédits

Chaque figure doit avoir un numéro d'ordre, reporté dans le texte à l'endroit souhaité par la mention (*fig. x*). On donnera à part – après le texte de l'ouvrage – une liste des figures, numérotées en continu, le texte concis de la légende **et** le nom de l'auteur du cliché ou du dessin, ou encore la référence du livre d'où il est tiré.

Par ex. : Dessin A. Chuzeville ; ou : d'après RALLO 1989, fig. 12.

Format des fichiers

Tiff pour les documents Photoshop en niveau de gris et en couleurs en 300 dpi. Photoshop EPS pour les documents en 200 dpi (Bitmap, option blanc transparent). Illustrator EPS pour toutes les images traitées sous Illustrator.

Les illustrations de qualité insuffisante seront refusées.

Taille des figures

L'illustration fournie, quelle qu'elle soit (photos n/b, couleur, dessins au trait, figures, tableaux), doit être compatible avec une réduction éventuelle et rester lisible. Nous vous rappelons que le seuil de lisibilité est de 0,30 pt pour les traits et de 6 pts pour le texte.

Les auteurs peuvent proposer une échelle de reproduction et/ou un groupement des figures, mais en aucun cas réaliser eux-mêmes la maquette. Les fichiers Indesign seront refusés.

INDEX

Si l'ouvrage doit comporter un ou plusieurs index, la liste des entrées doit être fournie par l'auteur lors de la remise de son manuscrit. L'auteur complète ces index sur le dernier jeu d'épreuves.

Dans le cas d'un ouvrage collectif comportant plusieurs langues, l'entrée de référence de l'index sera celle du mot français ou « à la française » (ex : si la ville de Damas est évoquée plusieurs fois dans l'ouvrage, à la fois en français et en anglais, l'entrée principale sera « Damas », et on trouvera ensuite : « Damascus : voir Damas »). Dans le cas où l'une des langues de l'ouvrage est l'arabe, les noms et termes arabes feront l'objet d'un ou de plusieurs index séparés.

Comme dans le cas de la bibliographie, les noms et termes arabes en alphabet de transcription seront classés suivant l'ordre alphabétique français sans tenir compte ni de l'article défini al-, ni des diacritiques : [t, **ṭ** et ṭ] ne sont pas distingués (tous sont classés à la lettre t) ; de même pour [d, **ḍ** et ḍ] ; [ğ et ğ] ; [h, **ḥ** et h] ; [s, š et š] ; [z et z]. Enfin, le *'ayn* n'est pas pris en compte.